

M. Robinson: Curieusement, monsieur le Président, il n'y a pas de poursuites contre M. Boivin à la suite de cet incident.

LA POLITIQUE DU SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, vu que le SCRS peut placer des informateurs dans n'importe quelle organisation démocratique au Canada, sans obtenir de mandat judiciaire, et vu les abus passés du service de sécurité, qui n'a pas su distinguer la subversion de l'opposition, je voudrais demander ce qui suit au premier ministre. Demandera-t-il au comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité d'examiner de toute urgence la politique du SCRS concernant le placement d'informateurs? En attendant, interdira-t-il au SCRS d'espionner le mouvement syndical canadien?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, nous n'avons pas pour habitude, ni moi ni le solliciteur général, de commenter des circonstances faisant l'objet d'une enquête et maintenant devant les tribunaux.

Je dirais simplement au député que, d'une façon générale, le SCRS suit le mandat que lui a confié le Parlement. Il y a tout un ensemble de modes de surveillance prévus par la loi, destinés à s'assurer que les activités sont, de fait, légales. Dans ce cas particulier, je pense que le député admettra qu'il y a un excellent ensemble de mesures garantissant aux Canadiens que leurs intérêts sont protégés.

M. le Président: J'avise les députés que je n'autorise plus qu'une question du député de Montréal—Sainte-Marie et une du député de Drummond. Le député de Montréal—Sainte-Marie.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

L'EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ PAR LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Malheureusement, aujourd'hui, nous avons appris que l'Office national de l'Énergie a refusé une demande de l'Hydro-Québec d'exporter de l'électricité en Nouvelle-Angleterre. Et, compte tenu du fait que le temps ne me permet qu'une question, monsieur le Président, j'aimerais savoir du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, s'il entend demander à l'Office national de l'Énergie d'aller en révision de cette décision, d'appuyer la demande qui sera faite par l'Hydro-Québec et de demander d'accélérer le processus. Et j'aimerais savoir comment le ministre peut expliquer la décision de refuser l'exportation de l'énergie sous prétexte qu'on n'a pas fait la preuve que d'autres provinces en avaient besoin alors que ces autres provinces exportent déjà aux États-Unis?

Les députés

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il appartient à l'Hydro-Québec de ce faire, savoir loger une demande.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

LES EFFETS

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne le Livre blanc sur la réforme fiscale qu'il dévoilera ce soir. Est-ce que le ministre peut assurer cette Chambre et la population canadienne que les revenus de taxation qui en découleront seront neutres par rapport aux anciens, que ce n'est pas là un truc qui rapportera ainsi plus de revenus aux coffres de l'État et qui servira à réduire le déficit, ce qui fera payer, par conséquent, plus de taxes aux petits salariés?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je puis en parler en termes généraux et rappeler pour la gouverne du député l'un des principaux objectifs que nous nous sommes fixés en octobre dernier à l'égard de la réforme fiscale, à savoir que nous n'avions pas l'intention de grossir les rentrées fiscales. Notre idée était de recueillir, après la réforme fiscale, le même montant de recettes qu'auparavant en proportion du volume total de notre économie.

J'ai également dit qu'il me paraît important que les sociétés dans leur ensemble paient une plus grande part des recettes de l'État que les particuliers. Ce sont deux objectifs que le député devrait voir respectés plus tard ce soir.

M. le Président: Je crois savoir que le très honorable chef de l'opposition a peut-être quelque chose à dire au sujet de deux de nos collègues qui comptent de longues années de service dans notre institution. La parole est au très honorable chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

* * *

LES DÉPUTÉS

LE 25^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DE MM. GRAY (WINDSOR-OUEST) ET ORLIKOW

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, encore cette semaine, comme Votre Honneur l'a généreusement proposé, nous avons l'occasion d'attirer l'attention de la population du Canada et de la Chambre sur le dévouement et les longs états de service de députés. Je désire rendre un hommage particulier à mon collègue et ami, le député de Windsor-Ouest (M. Gray) et leader parlementaire de l'opposition qui célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de sa première élection à la Chambre des communes.